



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AVIS LOCAL DE RECRUTEMENT EXTERNE PAR LA VOIE CONTRACTUELLE

Ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi Au titre de l'année 2025

Références :

- Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- *Arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;*

Le Crous Normandie ouvre, au titre de l'année 2025, une campagne de recrutement sur des fonctions d'ATRF C2 (Adjoint en gestion administrative) pour les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en vue de l'accès à l'emploi public par la voie contractuelle.

La nature de l'emploi à pourvoir et sa localisation sont les suivantes :

- 1 poste d'Adjoint Technique principal de Recherche et de Formation de 2^{ème} classe (C2) - BAP J – Adjoint en gestion administrative au Crous Normandie, à Rouen.
La fiche de poste est disponible en téléchargement sur le site Internet du Crous.

✓ Les conditions de recrutement

- Appartenir à l'une des catégories des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE). Cette qualité doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat.
 - Présenter un handicap compatible avec les fonctions demandées.
 - Ne pas être fonctionnaire.
 - Remplir les conditions générales de la fonction publique :
 - Posséder la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
 - Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions (aucune mention portée sur le bulletin n°2 du casier judiciaire).

Toutes les conditions seront vérifiées préalablement à la signature du contrat.

✓ **Les modalités de recrutement**

La commission de recrutement sélectionne les dossiers (lettre de motivation, curriculum vitae et rapport de deux pages) des candidats susceptibles d'être auditionnés.

La commission auditionne les candidats (l'entretien dure 20 minutes) et établit un classement par ordre de mérite.

Le lauréat devra consulter un médecin spécialiste agréé dans la nature du handicap, qui se prononcera sur l'aptitude physique et la compatibilité du handicap avec les fonctions postulées (cette compatibilité étant appréciée en tenant compte des éventuels aménagements du poste).

✓ **La prise de fonction**

Si la candidature est retenue, et avant toute signature de contrat, le candidat sera convoqué par l'administration pour une visite médicale auprès d'un médecin agréé compétent en matière de handicap, qui se prononcera sur son aptitude physique et sur la compatibilité du handicap avec les fonctions demandées.

L'agent est recruté à compter du 1^{er} septembre 2025, pendant une période de stage d'un an. Au terme du contrat, un entretien obligatoire est organisé avec un jury et la titularisation est prononcée si l'agent a fait preuve de ses compétences professionnelles durant cette période probatoire.

✓ **Les modalités d'inscription**

Les inscriptions sont ouvertes du 30/04/2025 au 02/06/2025 inclus.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au plus tard le lundi 02 juin 2025 avant minuit (le cachet de la poste faisant foi) à :

CROUS NORMANDIE
Service des Ressources Humaines et de la Formation
Chargée des concours
135 boulevard de l'Europe
CS 81816
76042 ROUEN Cedex

Les dossiers de candidature sont constitués :

- du dossier d'inscription dûment complété et signé
- de l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE
- d'un CV détaillé
- d'une lettre de motivation
- d'un rapport de 2 pages
- d'une copie de la pièce d'identité recto-verso

✓ **Calendrier prévisionnel**

Etude des dossiers : 24/06/2025

Entretien : 04/07/2024

Pour tout renseignement complémentaire : recrutements@crous-normandie.fr